
**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2022-07

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 6 AVR. 2022

ARRIVEE
5

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 30 mars 2022

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présenté ou représenté : 12

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame BUSSAT

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (3) Messieurs AEBISCHER, ANTOINE et LUY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Monsieur DE VIRY, Mme CACOUAULT

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (7) Madame BUSSAT et Messieurs BERTRAND, DANNECKER, LESAGE, MOUCHET, TANOUS, TOUTAIN.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels n'ayant pas droit de vote : Messieurs ROCAULT, BARONNET.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Equipe complète

Invités : Mesdames MAISONNIAC, VERTOUNOVA, Monsieur JUGNET.

OBJET : Approbation du budget primitif 2022

Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le vote du budget est une attribution du Comité de direction

Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC soit présenté par le Président au Comité de direction,

Vu les articles L 133-7, L133-8 du code du tourisme,

Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme, indiquant que la préparation du budget de l'Office de Tourisme en EPIC par le directeur est alignée sur les dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales (CGCT) applicables aux collectivités, à savoir les articles L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312- 1,

Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme qui prévoit que le budget de l'Office de Tourisme en EPIC est adopté par délibération du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants) et non plus le 15 novembre de l'année précédente ;

Monsieur ANTOINE, Président, exposera au Comité de direction le budget primitif de l'EPIC, par chapitre.

Ce budget a été préparé, conformément aux statuts, par Carole INCANDELA, Directrice,

Considérant que le budget primitif 2022 sera présenté lors du Comité de direction,

Le Budget présenté est équilibré en recettes et dépenses:

Pour la section d'exploitation, à **1 241 294 €.**

Pour la section d'investissement, à **79 980 €.**

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité, le budget primitif 2022 des Monts de Genève, annexé à la présente délibération,

DONNE à l'unanimité, délégation à la Directrice pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la bonne gestion de ce budget.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 30 mars 2022,

affiché ou notifié le 30 mars 2022,

Ainsi fait et délibéré en séance,

Pour extrait conforme.



Annexe – BP 2022

SECTION D'EXPLOITATION								
DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION			BP 2021	DOB 2022	BP 2022
CHAPITRE 011 Charges à caractère général		427 013,90	392 023,07	399 694	CHAPITRE 002 Excédents antérieurs reportés	201 071,83	334 683,25	334 683
	Total 60	25 000,00	21 883,24	21 000	CHAPITRE 70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	87 883,00	51 111,00	51 111
	Total 61	127 311,36	131 415,83	141 000	CHAPITRE 74 Subvention d'exploitation	374 000,00	360 500,00	399 500
	Total 62	275 602,59	238 724,59	237 694	CHAPITRE 76 Autres produits de gestion courante	473 578,03	483 629,42	465 100
CHAPITRE 012 Charges de personnel		708 000,00	746 000,00	746 300				
CHAPITRE 05 autres charges de gestion courante		16 118,90	35 000,00	35 000				
CHAPITRE 07 Charges exceptionnelles		5 000,00	0,00	500				
CHAPITRE 022 Dépense Imprévues		5 000,00	5 000,00	5 000				
CHAPITRE 023 - Virement à la section investissement		0,00	35 000,00	27 000				
CHAPITRE 042 Opérations d'ordre de transfert entre section		35 900,00	27 800,00	27 800				
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		1 106 932,86	1 239 023,07	1 241 294	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 186 932,86	1 239 023,07	1 241 294

SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT			BP 2021	DOB 2022	BP 2022
CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles*		49 242,42	45 070,00	43 599	CHAPITRE 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	36 468,09	15 260,64	25 190
CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles		23 126,67	33 361,64	32 598	CHAPITRE 021 - Virement de la section d'exploitation	0,00	35 000,00	27 000
CHAPITRE 26 Participations et créances rattachées à des participations		0,00	1 000,00	1 000	CHAPITRE 10 Dotations fonds divers et réserves	0,00	0,00	0
CHAPITRE 27 Autres immobilisations financières		0,00	0,00	2 783	CHAPITRE 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	35 900,00	27 800,00	27 800
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		72 369,09	79 431,64	79 980	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	72 368,09	79 060,64	79 980

*dont 99206 RAR